

# Action sociale de la CARSAT

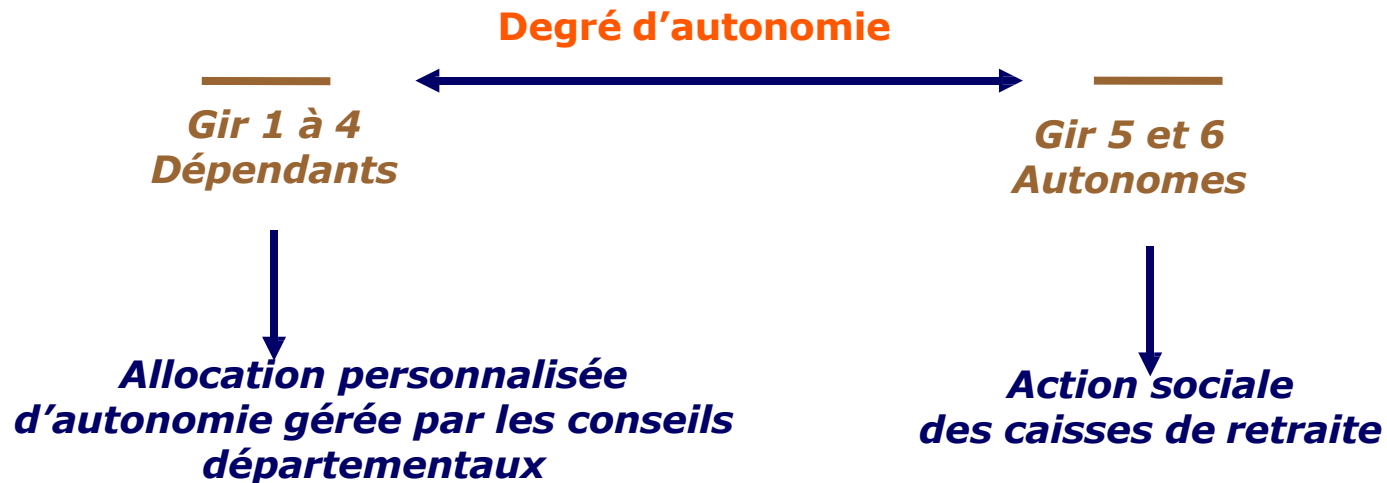
## Les dispositifs d'accompagnement pour le maintien à domicile

*Aurélie ZILLIOX – Responsable Aides Individuelles et Support*

*CARSAT Alsace-Moselle*

# Rôle de l'action sociale de la branche retraite : développer une politique de prévention en amont de la perte d'autonomie

- Depuis 2005, l'Action sociale s'est centrée sur la prévention de la perte d'autonomie, dans le contexte du partage de compétences avec les Conseils départementaux.



- Aujourd'hui, nombreux défis posés par le vieillissement démographique : accroissement des dépenses liées à la dépendance - entre 8,5 et 10,3 milliards € de plus en 2040, seulement 6% de logements adaptés en France, la question du « bien vieillir », ...

# Les orientations de la politique de prévention de la perte d'autonomie de la branche retraite

---

- Proposer une **prévention globale** à l'attention de l'ensemble des retraités dans une logique de continuum Retraite et Bien vieillir
- Renforcer l'**information des retraités** et développer les **actions collectives**
- Développer le **ciblage des actions** et le **repérage des situations de risques de fragilité**
- Renforcer l'**accompagnement des publics fragilisés** (ex: situations de rupture)
- Etre un acteur de l'**adaptation de l'habitat et du cadre de vie** à la prévention de la perte d'autonomie
- Adapter les réponses en fonction de la fragilité : **3 niveaux d'intervention**
  - 1 : pour tous les retraités, en particulier au moment du passage à la retraite
  - 2 : les retraités confrontés aux premières difficultés
  - 3 : les retraités fragilisés en GIR 5 et 6

# Favoriser le maintien à domicile des retraités les plus fragiles au moyen de Plans d'actions personnalisés (PAP)

**Cible :** Les retraités fragilisés en Gir 5 et 6

**Offre de services :** Un accompagnement et une prise en charge personnalisée

- **Octroi d'aides individuelles** prenant en compte **l'ensemble des besoins liés au vivre chez soi** :
  - aide humaine à domicile : services d'aides à domicile, livraison de courses, portage de repas, conseils d'un ergothérapeute, travaux d'entretien, ...
  - aides techniques sur le logement : kits prévention, financement de travaux, aide à la rénovation thermique, ...
  - aides à la vie sociale : transports, loisirs, ...

Comment ?

- Une **évaluation globale des besoins**, réalisé par un travailleur social indépendant des structures d'aide à domicile, chargé d'évaluer les besoins de la personne, de lui diffuser des messages clés et formaliser avec le retraité une proposition de plan d'aide
- A l'issue de cette évaluation, un **plan d'actions personnalisé** validé par la caisse, peut être proposé aux retraités les plus fragiles

## Niveau 3 : qui sont les bénéficiaires d'aides individuelles en Alsace-Moselle ?

---

- ❑ **17 395 bénéficiaires** d'une aide individuelle à domicile en 2018
  - 29% des personnes en Gir 5, 71% en Gir 6
  - Moyenne d'âge : 83 ans
  - Un tiers des bénéficiaires disposent d'un revenu inférieur à 1000 euros
  - 59% des bénéficiaires de l'action sociale sont veufs, 73% vivent seuls
  - 17% ont été hospitalisés au cours des 12 derniers mois.

### Travaux habitat financés en 2018

789 financements au titre de travaux habitat ont été accordés en 2018

- 57% des travaux financés concernent la lutte contre la précarité énergétique
- 43% des travaux financés concernent la prévention de la perte d'autonomie
  - ❖ Dont 58% des travaux d'aménagement du logement concernent l'adaptation de la salle de bains

### Aides techniques financées

- 2272 financements d'aides techniques ont été attribués en 2017

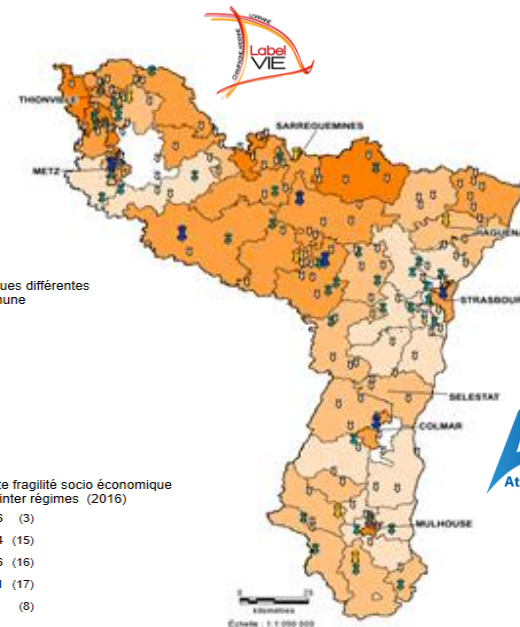
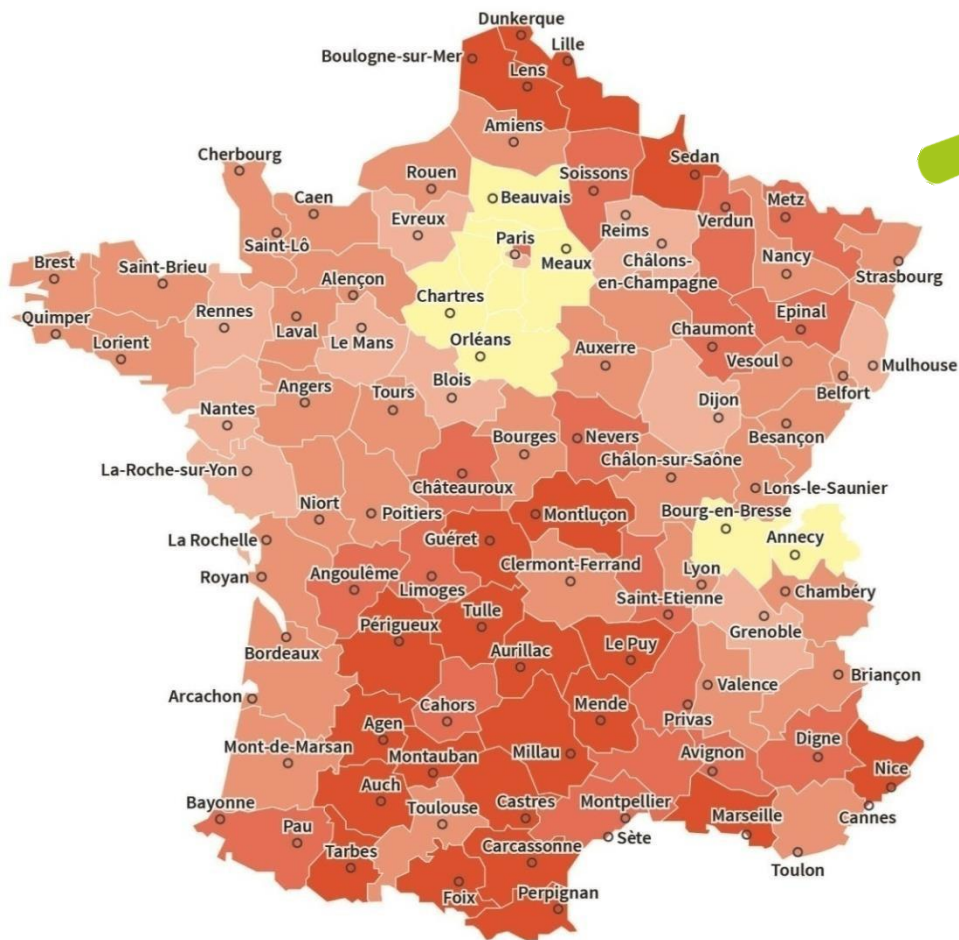
## Un enjeu prioritaire : Mieux repérer pour aller au devant des plus fragiles

---

- Développer des **outils de repérage des retraités fragiles à partir du forage des données** pour proposer de manière proactive une offre collective et/ou individuelle de prévention (observatoire des fragilités)
- Nouer et renforcer des **partenariats** pour repérer et accompagner des retraités fragiles
- Améliorer et renforcer le **développement d'aides individuelles temporaires** pour **prévenir le risque de rupture et de basculement dans la perte d'autonomie**

# Illustration de la fragilité des territoires

## Indicateur composite de mesure du risque de fragilité sociale (âge / précarité/ isolement)



Nombre de thématiques différentes déployées par commune

- 1
- 2
- 3
- 4-5
- 6-7

Indicateur composite fragilité socio économique des 55 ans et + en inter régimes (2016)

- 2,64 à 2,86 (3)
- 2,87 à 3,14 (15)
- 3,15 à 3,46 (16)
- 3,47 à 3,81 (17)
- 3,82 à 4,1 (8)



Niveau de risque de fragilité

- Très faible
- Faible
- Moyen
- Elevé
- Très élevé

Source : CNAV, infocentre SNSP